



CONTRAT HUMANIS

QUE S'EST-IL PASSE EN 2022

- D'abord à de nombreuses reprises , nous avons tenté d'obtenir le passage d'Humanis à Energie Mutuelle en avril, en juillet pour nous entendre dire que ce passage ne se ferait qu'au 1^{er} janvier 2023.
- C'est ce qui fut fait avec les petits problèmes qu'une telle opération peut engendrer: entre les gens injoignables, les faux numéros téléphoniques, les gens sans numéro, les raccrochés, les abandons, etc...
- Début 2023, Energie Mutuelle a actualisé le flyer donnant toute explication et toutes les garanties offertes par notre contrat. Ce document de 44 pages très complet donc, à été envoyé à tous nos adhérents par voie postale ou par mail.
- Le flyer en question n'indique pas les trois nouvelles possibilités offertes moyennant finance: Gestion patrimoniale, Dépendance, frais d'Obsèques.



QUE S'EST-IL PASSE EN 2022

- ▶ **Comme annoncé à notre dernière AG, nous avons également mis sur les rails une nouvelle mutuelle conclue avec ENERGIE MUTUELLE et offerte aux anciens de VINCI ENERGIES. Celle-ci commence à se faire connaître au sein de VE et nous voyons arriver les premiers adhérents.**
- 

QUE S'EST-IL PASSE EN 2022

- Une forte augmentation de nos cotisations pour 2023, hausse **due** à:
 - - Une baisse de nos effectifs. (719 fin 2022 et 836 fin 2020)
 - - Une option A et la surcomplémentaire de l'option B, en perte.
 - - Une augmentation de 6,9% du plafond de la SS dont notre contrat dépend.
 - La dérive de l'assurance maladie estimée à 3% sur 2023 et qui va de ce fait, répercuter 300 millions d'euros aux mutuelles.
 - La revalorisation certaine des consultations des médecins généralistes.
 - La forte inflation de 7% environ qu' a connue la France cette année.

LA HAUSSE DE NOS COTISATIONS

- La négociation avec Malakoff Humanis a duré plus de six mois et n'a été terminée que début décembre.
- Il a fallu accepter une hausse globale de 9% sur l'ensemble de notre contrat.
- Hausse qu'en accord avec notre courtier le Cabinet Bessé nous avons décidé de répartir de la façon suivante:
 - - 10% sur l'option A
 - - Un peu plus de 50% sur la surcomplémentaire
 - - 6,55% sur l'option B

LA HAUSSE DE NOS COTISATIONS

- Les dispositions précédentes ont conduit à retenir les valeurs suivantes pour les cotisations 2023:
- - option A **107,60 €**
- - option B **168,30 €**
- - La surcomplémentaire de l'option B **9 €**



NOS INTERLOCUTEURS VOS INTERLOCUTEURS

- Je vous parle régulièrement de notre courtier le cabinet BESSE , eh bien aujourd'hui c'est son Directeur Synergies et Développement
- Mr **Rémi BOTTIN** qui a accepté de se présenter à vous et de répondre à vos questions.
- ET côté ENERGIE MUTUELLE, c'est son Directeur Commercial attaché à la Direction Commerciale et Satisfaction Client
- Mr **François MONVOISIN** qui a fait le déplacement pour vous souhaiter la bienvenue chez Energie Mutuelle et dialoguer avec nous.

BESSÉ

CONSEIL EN
ASSURANCES

AREC
Assemblée Générale
du 14 mars 2023

**VOUS APPORTER
LA SÉRÉNITÉ,**
dans un monde qui change



BESSÉ

CONSEIL EN
ASSURANCES



En première position sur 18 critères sur 26.
Notamment sur les 5 premiers :

DISPONIBILITÉ
DÉLAIS DE RÉPONSE
ASSISTANCE SINISTRE
INNOVATION/ADAPTATION
STABILITÉ DES ÉQUIPES

BAROMETRE COURTIER
AUPRES DES RISK MANAGERS
PAR GOLDER & PARTNERS ET OHG



Protection Sociale
& Avantages

Sommaire

Rapide présentation de Bessé

Retour sur le régime Frais de santé AREC

- Synthèse de vos consommations
- Impact de la réforme du 100 % santé

partenariat avec VINCI Energies

- Un régime d'accueil pour les futurs départs à la retraite
- Les grands principes
- Le parcours d'adhésion

BESSÉ

CONSEIL EN
ASSURANCES

Bessé Protection Sociale & Avantages

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCE

- Prévoyance
- Frais de santé
- Retraite / Epargne salariale
- Mobilité

NOS CLIENTS

- L'Entreprise
(ETI et Grandes Entreprises)

IMPLICATION RESEAUX PROFESSIONNELS

- Partenaire National de l'ANDRH
- SER
- GIFEN
- Institut Montaigne
- METI
- Club ETI
- AGRIDEES

NOS CHIFFRES CLÉS

500 000

Bénéficiaires couverts à travers nos programmes de protection sociale

400 M€

de primes négociées annuellement

95

Collaborateurs dédiés au Conseil

ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

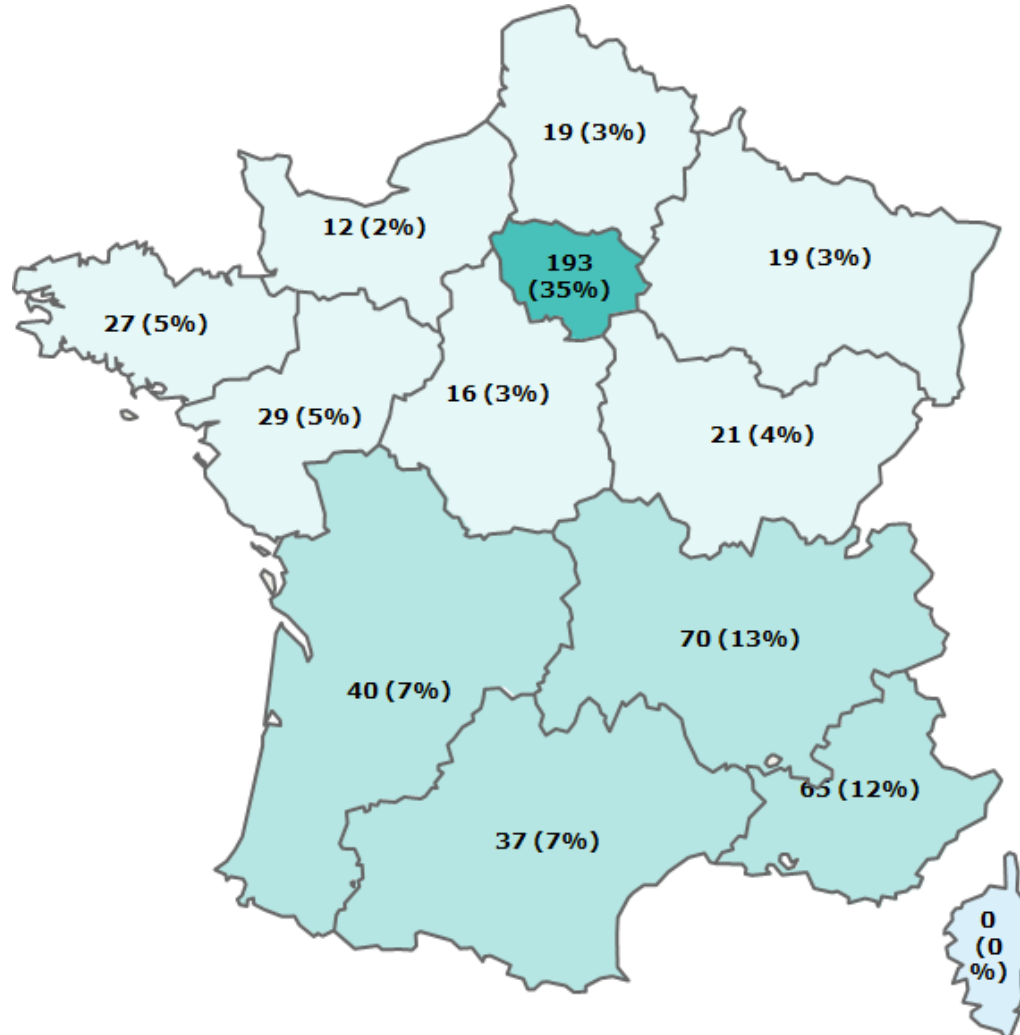
- Une équipe spécifique
- Membre du réseau Gallagher




Protection Sociale
& Avantages

Analyse territoriale 2021

Répartition régionale des adhérents Arc 2021

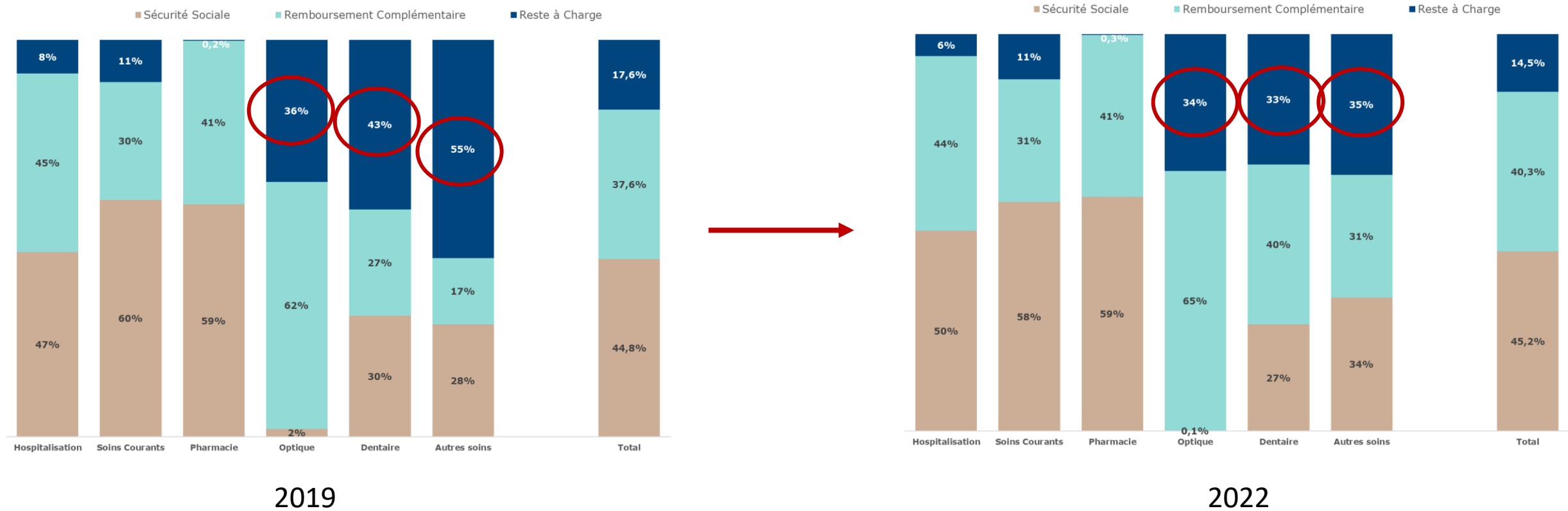


Cette carte représente la dispersion territoriale des adhérents de l'Arc.

- Les adhérents Arc sont présents dans toutes les régions de France.
- Ressortent les 3 régions suivantes :
 - Ile de France (35%)
 - Auvergne Rhône-Alpes (13%)
 - Provence Alpes Côte-d'Azur (12%)

Bilan des dépenses de Santé

Option A | Ventilation des dépenses de santé 2019 - 2022

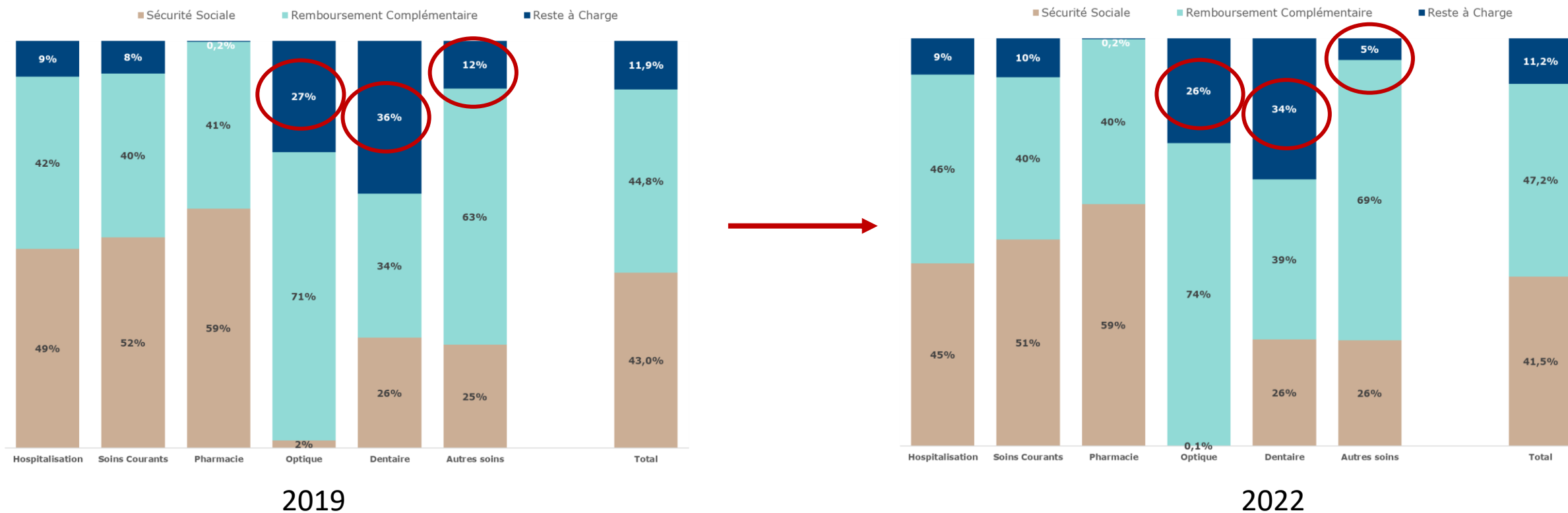


Entre 2019 (avant la mise en place de la réforme 100% Santé) et 2022, on observe une baisse de la part de reste à charge sur les 3 postes concernés (dentaire, optique et autres soins qui comporte les prothèses auditives). La baisse de la part de reste à charge en optique est très faible et à mettre en rapport avec le taux d'utilisation de la réforme sur ce poste (voir ci-dessous). Sur les postes à forte utilisation comme le dentaire et les prothèses auditives en revanche, l'impact de la réforme est visible sur le reste à charge

Autres soins : prothèses auditives, orthopédie-appareillage

Bilan des dépenses de Santé

Option B | Ventilation des dépenses de santé 2019 - 2022



Sur l'option B, la différence est moins flagrante car les adhérents choisissant l'option bénéficient de fait d'une meilleure couverture et donc les niveaux de reste à charge sont plus faibles. Ils optent moins souvent pour la solution 100% Santé que les adhérents à l'option A (voir taux d'utilisation ci-dessous)

Bilan des dépenses de Santé

Option A | Zoom dentaire | Analyse des actes 100% Santé 2022

AREC - OPTION A - Zoom sur le 100% Santé en 2022

	Panier 100% Santé			Panier modéré			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Prothèse dentaire	27	433 €	0 €	9	526 €	292 €	20	703 €	490 €	48%
Inlay onlay				1	350 €	225 €	0	-	-	-
Inlay core	20	175 €	0 €	4	175 €	0 €	13	266 €	91 €	54%
Autre prothèse dentaire	43	281 €	0 €	29	726 €	451 €	9	982 €	733 €	53%
										52%

- Une utilisation satisfaisante du 100% Santé (52% au total sur les actes concernés, près de 10 points au dessus de la moyenne de notre portefeuille)

* Prothèse dentaire la plus fréquente (anciennement SPR50)

Bilan des dépenses de Santé

Option B | Zoom dentaire | Analyse des actes 100% Santé 2022

AREC - OPTION B - Zoom sur le 100% Santé en 2022

	Panier 100% Santé			Panier modéré			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Prothèse dentaire	10	468 €	0 €	7	417 €	141 €	16	693 €	424 €	30%
Inlay onlay	0	-	-	0	-	-	0	-	-	-
Inlay core	3	175 €	0 €	5	175 €	0 €	7	338 €	131 €	20%
Autre prothèse dentaire	22	242 €	0 €	20	1 000 €	572 €	8	65 €	42 €	44%
										36%

- Une utilisation moins forte du 100% Santé que pour l'option A

Bilan des dépenses de Santé

Option A | Zoom optique | Analyse des actes 100% Santé

AREC - OPTION A - Zoom sur le 100% Santé

	Panier 100% Santé			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Monture adulte	5	30 €	0 €	81	150 €	105 €	6%
Verre adulte	4	76 €	0 €	194	245 €	62 €	2%
							3%

- Une faible utilisation du 100% Santé (3% au total), tout comme nous l'observons sur notre portefeuille (1%)

Bilan des dépenses de Santé

Option B | Zoom optique | Analyse des actes 100% Santé

AREC - OPTION B - Zoom sur le 100% Santé

	Panier 100% Santé			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Monture adulte	0	-	-	28	175 €	85 €	0%
Verre adulte	2	90 €	0 €	81	232 €	47 €	2%
							2%

- Une faible utilisation du 100% Santé (2% au total), tout comme nous l'observons sur notre portefeuille (1%)

Bilan des dépenses de Santé

Option A | Zoom prothèse auditive | Analyse des actes 100% Santé

AREC - OPTION A - Zoom sur le 100% Santé

	Panier 100% Santé			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Prothèse auditive	22	950 €	0 €	28	1 565 €	1 094 €	44%

- 44% d'utilisation du 100% Santé

Bilan des dépenses de Santé

Option B | Zoom prothèse auditive | Analyse des actes 100% Santé

AREC - OPTION B - Zoom sur le 100% Santé

	Panier 100% Santé			Panier libre			Utilisation 100% Santé
	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	Nombre d'acte	Frais réel moyens par acte	Reste à charge moyen par acte	
Prothèse auditive	1	950 €	0 €	27	1 682 €	84 €	4%

- Une seule prothèse auditive réalisée dans le cadre du 100% Santé, la garantie de l'option B étant de 1460€ par prothèse

Régime d'accueil AREC / VINCI Energies

Afin de développer les adhésions à l'AreC, nous avons travaillé avec les Services Ressources Humaines de VINCI Energies à la construction d'un régime spécifique pour les futurs départs à la retraite des salariés de VINCI Energies qui présente les mêmes caractéristiques que l'AREC :

- une gouvernance attachée à l'équité et à la défense des intérêts de ses adhérents.
- un pilotage, une articulation, des conditions financières issus du monde de la prévoyance collective et, donc, gages d'optimisation en terme de garanties et de tarifs.
- une gestion des plus innovantes et de qualité.
- des services annexes qui répondent aux besoins de cette population et une organisation en « appel sortant » permettant de conseiller correctement les adhérents.



Nous avons donc décidé de construire ce régime avec la promesse adhérent suivantes basée, sur la **simplicité** :

1 - Un premier niveau qui présente les caractéristiques suivantes :

- une tarification très raisonnable pour ceux qui privilégieraient l'aspect budget,
- une bonne prise en charge sur le poste « lourd » que représente l'Hospitalisation, afin de ne pas sacrifier à l'impérieuse nécessité,
- avec évidemment, une prise en charge à 100 % des frais en Optique / Dentaire et Audio possible dans le cadre du 100% santé,
- pas de dépassement d'honoraires pour les soins courants.

2 - Un second niveau adapté aux personnes vivant en « régions » en tenant compte des tarifications pratiquées, avec les caractéristiques suivantes :

- des dépassements d'honoraires et chambre particulière spécifiques,
- des budgets alloués en Optique et Dentaire également adaptés,
- toujours un bon niveau sur le poste Lourd,
- la possibilité de souscrire une option « non responsable » pour les dépassements d'honoraires de certains établissements et/ou médecins.

3 - Un troisième niveau adapté aux personnes vivant en IDF ou dans les régions à plus forts dépassements d'honoraires (PACA par exemple), en tenant compte des tarifications pratiquées, avec les caractéristiques suivantes :

- des dépassements d'honoraires et chambre particulière spécifiques,
- des budgets alloués en Optique et Dentaire également adaptés,
- la possibilité de souscrire une option « non responsable » pour les dépassements d'honoraires de certains établissements ou médecins.

Parcours d'adhésion

➤ Lors de la remise du dossier complet lors du départ à la retraite sont donnés dans le dossier :

■ Le A4 recto verso AREC

AREC
Amicale-AREC

Qui sommes nous ?

- L'Amicale-AREC est une Association enregistrée à la Préfecture de Nanterre sous le numéro W92200043 et elle est reconnue Association d'Intérêt Général par décision de la Direction générale des impôts de Nanterre (DSI DU 14 Avril 2005).
- L'Amicale-AREC regroupe les anciens salariés des Sociétés ayant rejoint VINCI Energies au fil du temps, et ayant choisi d'y adhérer lors de leur départ en retraite ou postérieurement.
- Les salariés actifs ou les sympathisants intéressés par les activités de l'Amicale-AREC peuvent aussi en devenir membres s'ils le souhaitent.
- Notre vocation est d'organiser pour nos adhérents, des activités conviviales et amicales, des occasions de rencontres, de sorties, de visites.

Organisation

- L'Amicale-AREC est dotée d'un Président, d'un Bureau national et d'un conseil d'administration élu selon les règles et tient une Assemblée Générale annuelle conformément aux statuts de l'Association.
- Elle compte aujourd'hui environ 1200 adhérents, dont 20 représentants au conseil d'administration. Les adhérents sont répartis à travers la France organisée en 7 régions : Ile de France, Hauts de France, Ouest, Est, Rhône Alpes, Sud-Ouest et Sud Est. Une trentaine d'animateurs répartis dans les régions, animent et organisent les activités selon les goûts et les souhaits exprimés par les adhérents.

Au niveau national : le bureau national a finalité des relations avec la Direction de VINCI Energies, gère l'informatique (Site Web et communication), la relation avec la Préfecture concernant nos obligations légales et négocie les diverses assurances (Responsabilité civile, accidents, etc.).

Il assure également la relation avec d'autres Associations de retraités, la conception et la rédaction de la « Revue des Vents », l'organisation des voyages Nationaux et celles des Conseils d'Administration et des Assemblées Générales annuelles. Il s'occupe aussi de la relation avec Malakoff Humanis pour la défense des intérêts de ceux qui ont choisi l'adhésion à cette mutuelle.

Au niveau régional : sous le pilotage d'un délégué régional, des équipes d'animateurs organisent les activités de la région, résident les différentes revues locales, entretiennent les relations désignées par VINCI Energies dans leur zone géographique, et pour ce faire répondent et mettent en œuvre, toute idée, suggestion d'activité, projet de rencontre.

Ressources

- Tous les animateurs de l'amicale sont bénévoles.
- Les recettes de l'association proviennent d'une subvention accordée par VINCI Energies et de la cotisation annuelle demandée à chaque adhérent. De cette cotisation (27€ aujourd'hui), 18€ sont déductibles de l'impôt sur le revenu.
- Ces recettes permettent :
 - de couvrir des frais administratifs très réduits,
 - de distribuer en janvier un annuaire des adhérents,
 - d'éditer une revue annuelle « LA ROSE DES VENTS »,
 - de réduire le montant demandé aux adhérents lors des sorties, rencontres et des diverses animations.

AREC **DEVENIR MEMBRE de L'Amicale-AREC**

- Par mail : france@amicale-arec.com
- En ligne : www.amicale-arec.com
rubrique : «Rejoignez-nous remplir le document»
- Par courrier : Amicale-AREC c/o VINCI Energies France Tertiaire IDF
12-14 rue Louis Blériot 92565 RUEIL-MALMAISON CEDEX
Tél. 01 55 94 13 28
- Par téléphone : 01 55 94 13 28
- Vous pouvez aussi contacter le délégué de votre région (liste ci-dessous).

PARIS : Claude BROSSE		Amicale-AREC c/o VINCI Energies France Tertiaire IDF 12-14 rue Louis Blériot 92565 RUEIL-MALMAISON CEDEX Tél. 01 55 94 13 28 idefrance@amicale-arec.com
LILLE : Jean-Louis COPIN		Amicale-AREC c/o Ceglec Nord Tertiaire 31 rue Pasteur 59290 WASQUEHAL Tél. 03 20 78 61 35 nord@amicale-arec.com
NANCY : Alain THIEBAUT		Amicale-AREC c/o VINCI Energies ACTERMIUM 34 rue de Réménouville BP 50110 - 54003 NANCY CEDEX Tél. 03 83 75 31 55 est@amicale-arec.com
LYON : Christian PIVOT		Amicale-AREC c/o VINCI Energies France Centre-EST 14 avenue Simone VEIL 69150 DECINES-CHARPIEU Tél. 05 48 42 52 72 hemalies@amicale-arec.com
MARSEILLE : Christian SIMON		Amicale-AREC c/o ACTERMIDM 27 boulevard de l'Europe BP 42044 - 13845 VITROLLES CEDEX 9 Tél. 04 87 15 70 34 sudest@amicale-arec.com
TOULOUSE : Raymond MARTI		Amicale-AREC c/o Ceglec Toulouse EUROPARC BT JUPITER 4 rue du Dr Pierre Vallas 31300 TOULOUSE Tél. 05 61 87 40 95 sudouest@amicale-arec.com
RENNES : Bernard FLEUREUX		Amicale-AREC c/o Ceglec Portes de Bretagne 117 Avenue Gros Malhonn 35042 RENNES CEDEX Tél. bureau : 02 99 84 49 55 ouest@amicale-arec.com

■ La notice d'information mutuelle AREC

Bénéficiez des avantages d'une offre sur-mesure en toute simplicité

3 niveaux de garanties au choix selon vos besoins :

Niveau 1 Cotisation annuelle : 66 €	Niveau 2 Cotisation annuelle : 95 €	Niveau 3 Cotisation annuelle : 125 €
---	---	--

Plus cotisation mensuelle 2023 par adulte : 5,50 €

Surcomplémentaire : 8,50 €

Pour l'adhésion d'un ayant droit à charge (enfant), contactez-nous à l'adresse ci-dessous.

Garanties 2022 anciens salariés Vinci Energies

Garantie	Montant	Conditions
Garantie Vieillesse	100%	...
Garantie Invalidité	100%	...
Garantie Décès	100%	...
Garantie Incapacité	100%	...
Garantie Hospitalisation	100%	...
Garantie Soins de suite	100%	...
Garantie Soins de confort	100%	...
Garantie Soins de rééducation	100%	...
Garantie Soins de réinsertion	100%	...
Garantie Soins de réhabilitation	100%	...
Garantie Soins de réajustement	100%	...
Garantie Soins de rééducation	100%	...
Garantie Soins de réinsertion	100%	...
Garantie Soins de réhabilitation	100%	...
Garantie Soins de réajustement	100%	...

Des services dédiés

- Assurance Vieillesse
- Assurance Invalidité
- Assurance Décès
- Assurance Incapacité
- Assurance Hospitalisation
- Assurance Soins de suite
- Assurance Soins de confort
- Assurance Soins de rééducation
- Assurance Soins de réinsertion
- Assurance Soins de réhabilitation
- Assurance Soins de réajustement

Un accompagnement au quotidien

Un accompagnement personnalisé par un conseiller dédié.

Contactez Energie mutuelle

Vous souhaitez nous contacter pour adhérer :

Par téléphone : 02 99 84 49 55 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Par mail : rennes@amicale-arec.com

Pour toute autre question :

Par téléphone : 02 99 84 49 55 (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Par mail : france@amicale-arec.com

Vinci Energies

Garanties spotiflex réservées aux anciens salariés